

<http://www.snetap-fsu.fr/Cadre-d-emplois-des-redacteurs.html>



Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux : réforme de la catégorie B

- Métiers - ATE - Statuts (titulaire, contractuel) -

Date de mise en ligne : jeudi 20 septembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le [Décret n° 2012-924](#) du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux est paru au JO du 31 juillet 2012 avec application à compter du 1er août.

Le cadre d'emplois des Rédacteurs Territoriaux est désormais composé de 3 grades :

- Rédacteur
- Rédacteur principal de 2ème classe
- Rédacteur principal de 1ère classe